

■ **Carlo Vero et frère SA**, à Crissier, Route du Bois-Genoud 4, CH-550-1043856-4. Nouvelle société anonyme. Statuts: 26 avril 2005. But: pose et commerce de carrelage et de marbre. Capital-actions entièrement libéré: CHF 300'000, divisé en 3'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Reprise de biens envisagée: actifs et passifs de la société en nom collectif Carlo Vero & Frère, à Ecublens (VD), et la parcelle 476 de la Commune de Crissier pour CHF 960'000 au maximum. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Vero Carlo, président, et Vero Ottavio, tous deux d'Italie, à Renens (VD), tous deux avec signature individuelle. Signature collective à deux est conférée à Vero Marguerite, d'Italie, à Renens (VD), directrice. Réviseur: BFF & Associés, à Lausanne.

Journal no 4551 du 28.04.2005
(02822610 / CH-550.1.043.856-4)